

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Procès-verbal

L'an deux mille vingt, et le Mercredi 5 Février à 18h45, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BERTHOMIEU Michel, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina. Monsieur PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

07/2020 Voyage Scolaire organisé par le Collège Boby Lapointe de Roujan

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que le Collège Boby Lapointe de Roujan organise cette année 2020 trois voyages, un en Angleterre, un en Italie, et un en Espagne. 9 élèves habitant la Commune participent aux Voyages.

Monsieur le Maire demande donc qu'une aide de 70€ soit accordé à chaque élève participant au voyage.

Monsieur le Maire précise que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif de 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte et autorise que l'aide de 70 € soit versés à 9 enfants scolarisés au Collège de Roujan.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire
Francis BOUTES

